SCP Arnaud MARTINEZ
Huissier de Justice Associé
60, rue Jean Jaurès - 94 Champigny-S/Marne

EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE NEUF SEPTEMBRE.

A la requête de :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE IDF, dont le siège social est à PARIS (75), 19, rue du Louvre, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés, pour lesquels domicile est élu au cabinet de Maître MAQUIN JOFFRE, Avocat à la Cour, domiciliée à VINCENNES (94), 14, rue Lejemptel.

Agissant en vertu d'un acte reçu par Maître David SOUSSAN, Notaire à PARIS en date du 23 mai 2019 ;

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 2 août 2022.

EN CONSEQUENCE,

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne), soussigné,

Me suis transporté ce jour à 13 heures à CHARENTON-LE-PONT (94), 2-6, rue de l'Archevêché, assisté d'un expert chargé de procéder aux métrés et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente des biens, d'un serrurier et de deux témoins à l'effet de procéder à la description des biens et droits immobiliers sis à cette adresse et formant :

- Lot 50 : dans le bâtiment A au sous-sol un local commercial,
- Lot 107 : dans le bâtiment A, au sous-sol un local commercial.

À l'adresse indiquée, il existe un vaste ensemble immobilier composé de plusieurs bâtiments.

J'ai pu apprendre que le syndic de copropriété était le cabinet DERU dont le siège social est à CHARENTON-LE-PONT (94), 19, avenue du Maréchal Delattre de Tassigny.

Les locaux dont s'agit sont situés dans la cour centrale de l'ensemble immobilier, en bas à gauche de la descente de garage donnant sur la rue de l'Archevêché.

A cet endroit, il existe une porte piéton métallique et une porte de garage avec un rideau de fer.

Après avoir frappé à la porte personne ne répondant à mes appels et le gardien de la résidence m'ayant indiqué que les lieux semblaient désertés, j'ai fait procéder à l'ouverture de la porte par un serrurier, en présence de deux témoins.

Cette ouverture réalisée, j'ai pénétré dans les lieux.

Je constate que ces lieux ont totalement été refaits et que les travaux ne sont pas terminés, mais semblent abandonnés.

Les lieux se composent de deux plateaux.

Je constate au niveau du rez-de-chaussée la présence de matériaux de construction, de quelques meubles de ci de là et à l'étage d'un ensemble de bureaux et d'ordinateurs.

J'ai constaté la présence de courriers au nom de la société [redacted] dont le siège est [redacted] à CHOISY-LE-ROI (94)

Cependant, bien que l'électricité ne soit pas coupée, les locaux ne semblent pas exploités depuis une longue période.

J'ai alors procédé à la description des biens.

Ils se composent au rez-de-chaussée :

D'un vaste plateau dont le sol est en parquet flottant, avec un ensemble de cinq alcôves.

En partie avant, un escalier en colimaçon métallique dessert l'étage supérieur.

Sur ce plateau à gauche, un dégagement avec trois WC (un WC handicapé et deux WC).

Au fond de ce plateau, une pièce à usage de bureau présentant le gros œuvre à l'état brut.

Attenant à ce bureau, un second bureau présentant le gros œuvre à l'état brut.

Au fond à gauche du plateau, il existe un dégagement qui présente le gros œuvre à l'état brut et dans lequel sont entreposés divers matériaux de construction.

Attenante à ce dégagement, une cage d'escalier avec un escalier en maçonnerie donnant accès au niveau supérieur.

L'escalier dessert le premier niveau et se poursuivait à un niveau supérieur, mais a été condamné.

Niveau supérieur (mezzanine) :

Il se compose d'un palier dont le sol est en parquet flottant.

Attenant à ce palier, un vaste plateau dont le sol est pour partie en parquet flottant et pour le surplus en moquette.

Sur ce plateau, il existe un ensemble de huit alcôves.

Au niveau de la façade avant il existe deux baies vitrées qui donnent sur le rideau de fer.

Il existe également sur le plateau à gauche un local informatique équipé d'un tableau électrique, puis un local WC avec un meuble vasque et trois cabinets d'aisances, et un second local WC avec un meuble vasque, trois cabinets d'aisances et un urinoir.

L'ensemble des lieux est en bon état, mais certains travaux, notamment électriques, ne sont pas terminés.

Durant mes opérations il a été procédé aux divers métrés et diagnostics nécessaires à la mise en vente des biens.

Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.

Mes opérations terminées, j'ai fait procéder à la fermeture de la porte et je me suis retiré.

Les opérations se sont terminées à 15 heures 30.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 9/9/82

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 9/9/27

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 9/9/27

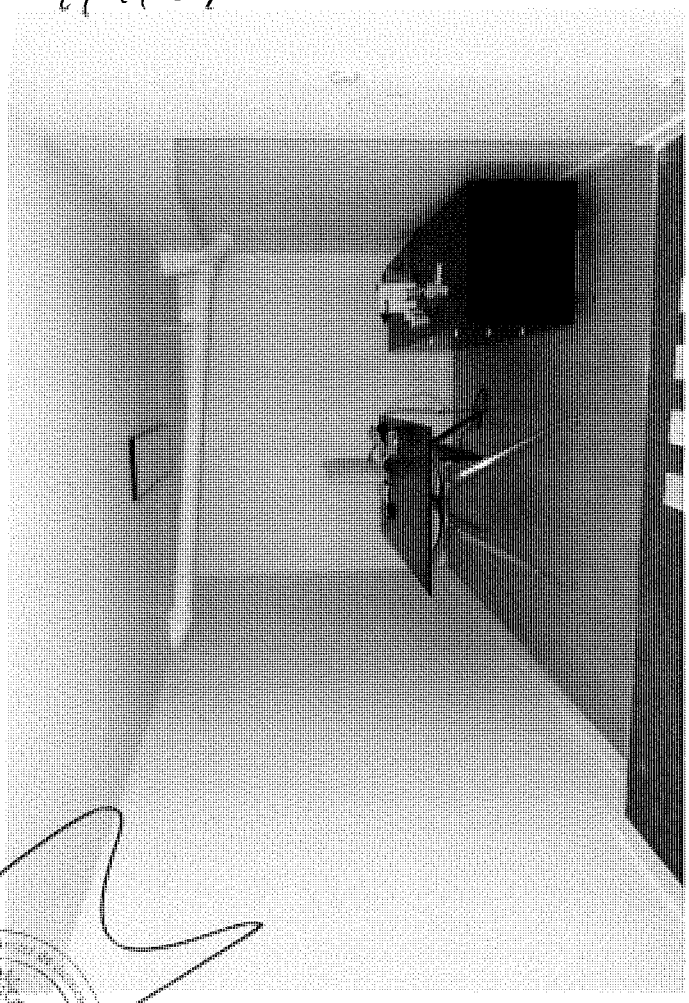

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 9/9/22

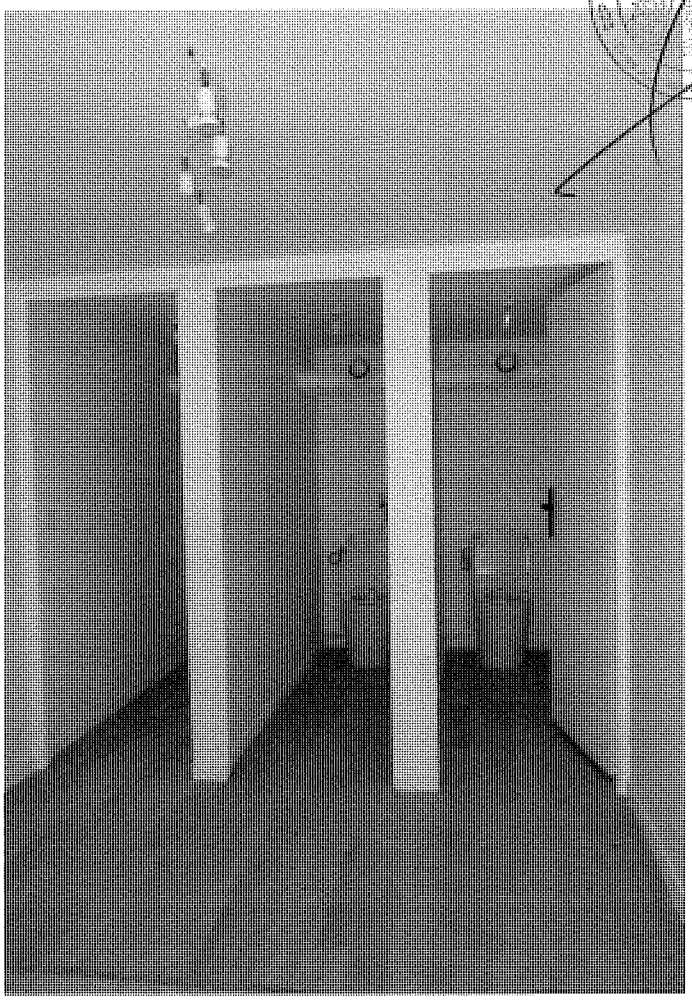

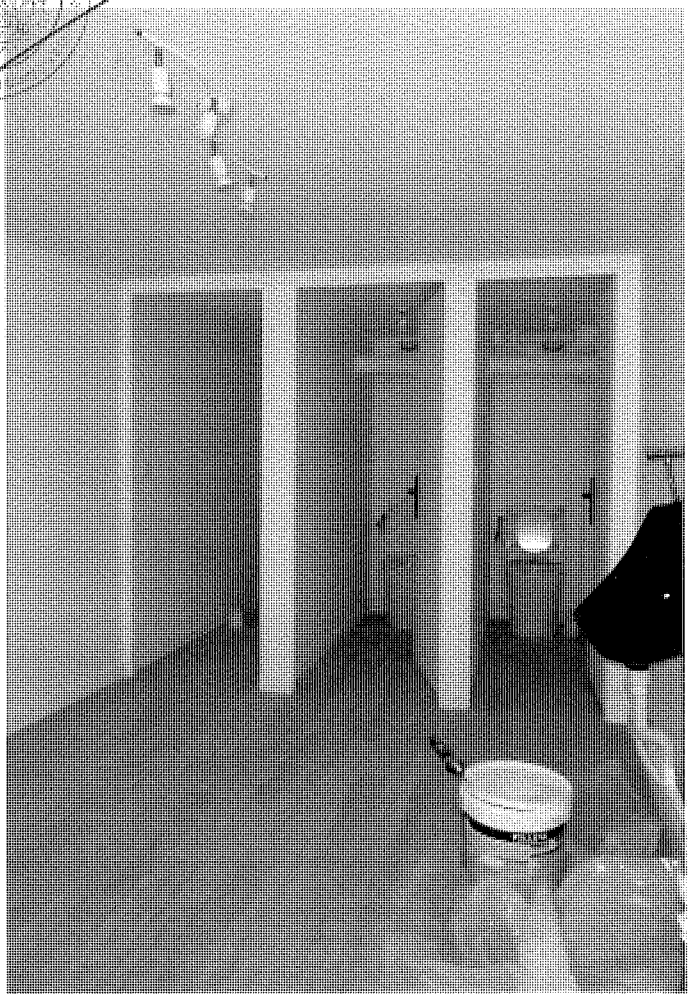

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 9/9/22

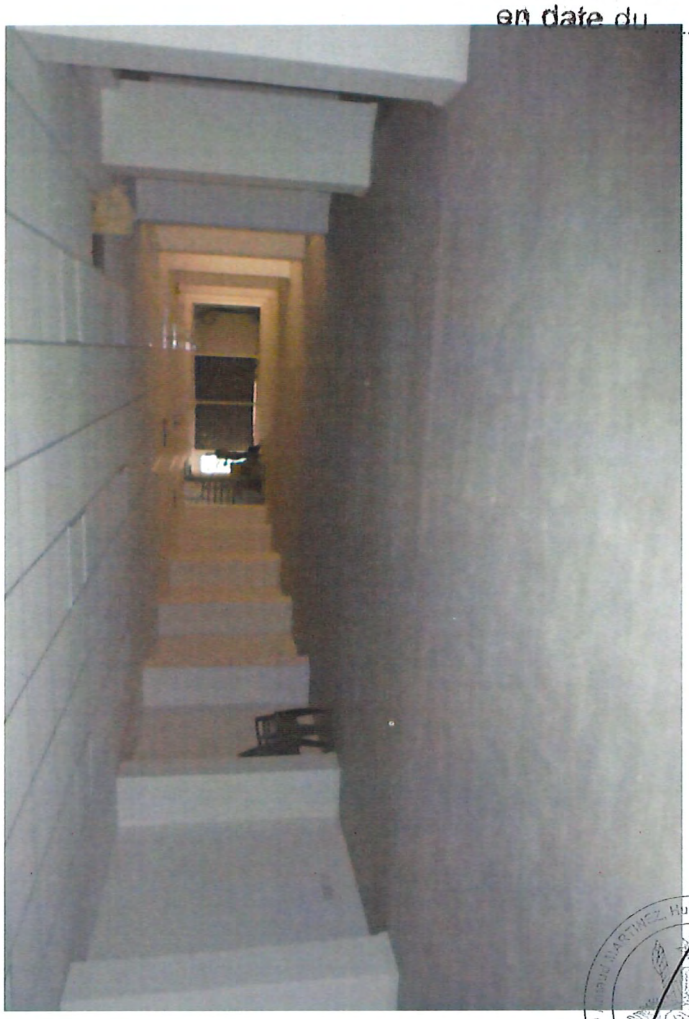

Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 9/9/22